



Union Africaine



**Commission Economique
pour l'Afrique**

Plan d'Action Régional Africain pour l'Economie du Savoir (PARAES)

Un Cadre d'Action

Table des matières

I. Introduction	1
II. Genèse	1
III. Contexte Politique.....	2
▪ L'AISI.....	2
▪ Le NEPAD.....	3
IV. Engagements d'Acra pour Tunis 2005.	4
▪ Principes généraux.	4
▪ Aspects opérationnels	5
V. Rôle des parties prenantes.	5
▪ Rôle du Gouvernement	5
▪ Rôle des Cités et des Autorités Locales	5
▪ Rôle du Secteur privé.....	6
▪ Rôle de la Société civile.....	6
▪ Rôle des Parlements	7
▪ Rôle des Universités	7
▪ Rôle des Médias	7
▪ Rôle des Organisations internationales	8
▪ Considérations spéciales en faveur des handicapés.	8
VI. L'Economie africaine du Savoir.....	8
▪ Vision.....	8
▪ Signification pour l'Afrique	9
VII. Cadre d'un Plan d'Action Régional Africain Sur l'Economie du Savoir.....	12
▪ Tableau des principaux domaines du cadre.	12
▪ Les principaux engagements d'Accra.....	12
▪ Les principaux engagements d'Accra.....	13
▪ Les principaux engagements d'Accra.....	14
▪ Matrice des domaines clés du cadre: Nuancer les axes d'intervention.....	15
VIII. PARTENARIAT POUR LA MISE EN ŒUVRE	51
▪ Modalités de mise en œuvre	51
IX. Annexe	52

I. Introduction

Au cours de ces dernières années, nombre de pays africains ont tiré parti des opportunités offertes par les Technologies de l'Information et des Communications (TIC) et ont mis en place des plans d'Infrastructure nationale d'Information et de Communication en soutien à leurs efforts de développement socio-économique. De tels succès ont été rendus possibles grâce aux efforts concertés de tous les intéressés sous l'égide des gouvernements et le soutien d'organisations régionales et internationales ainsi que de partenaires bilatéraux et du secteur privé. Il importe d'étendre ces efforts au reste des Etats africains pour les faire bénéficier de l'économie du savoir. Dans ce contexte, une stratégie coordonnée et pluri-directionnelle est indispensable aussi bien au niveau national que sous-régional pour lancer l'économie du savoir sur le continent. Ce plan d'action, qui vise à bâtir une région bénéficiant pleinement des services des TIC d'ici 2015, sera adopté par nos dirigeants par le biais de plusieurs forums, y compris le Sommet de l'Union Africaine.

II. Genèse

Le cadre proposé pour le plan d'action régional africain de l'économie du savoir (PARAES) est en train d'être élaboré à la demande de la seconde Conférence préparatoire régionale africaine du WSIS, réunie à Accra au Ghana du 2 au 4 février 2005. Il se fonde sur les «Engagements d'Accra pour Tunis 2005» et sur la vision définie par l'Initiative de la Société africaine de l'Information (ISAI) et le Nouveau Partenariat pour le Développement de

l'Afrique (NEPAD), sous la direction de l'Union africaine.

En tirant parti des recommandations et des résultats obtenus à la conférence d'Accra, un plan d'action régional est élaboré pour lancer la société de l'information sur le continent.

En outre on s'attend à ce que ce plan d'action contribue à la réalisation de la Déclaration sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) Dans ce contexte, il est conçu:

- Pour définir une approche et des positions africaines dans le processus de préparation de la seconde phase du WSIS, pour devenir l'approche africaine dans le débat actuel sur les principales questions du WSIS,
- Pour mettre en place les fondations d'une coopération régionale et internationale sur une période de dix ans, jusqu'en 2015, dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations africaines.

Le processus d'élaboration du Plan d'action est coordonné par la Commission économique pour l'Afrique (CEA), avec la participation d'un Comité d'experts composé du bureau de Bamako pour le SMSI et du Comité technique consultatif africain de l' AISI, ainsi que d'experts des Etats membres, de la diaspora, de la Commission de l'Union africaine (CUA), de L'Union Africaine des Télécommunications (UAT) et de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT),

Les parties prenantes africaines sont également en train de présenter leurs apports par le biais de diverses listes de discussions. Les

premières réunions sur l'élaboration du plan d'action se sont tenues:

- Le 24 avril 2005 à Addis-Abeba, Ethiopie, en marge de la 4^{ème} session du Comité de l'Information du développement, et
- Le 9 mai 2005 au Caire, en marge de la Réunion régionale des pays arabes pour le SMSI.

Le Plan d'action a été passé en revue par le Comité ministériel africain des TIC, réuni au Caire le 10 mai 2005. Plusieurs autres réunions devraient être organisées pour réexaminer et enrichir ce Plan d'action. Un dernier atelier aura lieu durant la phase de Tunis du SMSI, dans la matinée du 16 novembre 2005 pour discuter de la mise en œuvre du Plan d'action.

III. Contexte Politique

Ce plan est élaboré sous l'égide de l'Union africaine dans le contexte de nombreux cadres concernant le continent africain, y compris l'AISI, le NEPAD et le SMSI.

L'AISI

A l'époque de la création de l'AISI en 1996, les 3 grands objectifs de développement définis par les dirigeants africains comprenaient: L'amélioration de la qualité de vie pour tous les Africains, l'intégration économique régionale, de meilleurs échanges commerciaux et d'autres liens avec la communauté mondiale. C'était dans ce contexte que les objectifs de l'AISI avaient été arrêtés par les

Ministres africains du Plan, des Finances et du Développement économique comme «soutien et accélérateur du développement socio-économique à travers la région», conformément aux buts d'intégration régionale du Traité fondateur de la Communauté économique africaine. La vision de l'AISI énonce que: «En 2010 il y aura une société de l'information viable en Afrique», où:

- L'information et les systèmes de soutien aux décisions seront utilisés pour soutenir les prises de décisions dans tous les principaux secteurs de l'économie conformément aux priorités de développement national de chaque Etat;
- Tout homme, toute femme, toute école, tout village, tout bureau gouvernemental et toute entreprise pourront avoir accès aux ressources en information et en connaissances au moyen d'ordinateurs et des télécommunications;
- L'accès aux «autoroutes de l'information» internationale, régionale, et nationale sera possible avec des «bretelles» menant aux villages et pourvoira spécifiquement aux besoins de la société de base dans le domaine de l'information;
- Un secteur d'affaires dynamique fera preuve d'une forte gestion capable de mettre en place les structures d'une société de l'information;
- Les ressources africaines en informations seront disponibles et reflèteront les besoins du gouvernement, du milieu d'affaires, de la culture, de l'éducation; du tourisme, de l'énergie, de la santé, du transport et de la gestion des ressources naturelles;
- L'information et les connaissances seront diffusées et utilisées par le milieu d'affaires, le public pris au sens large et les groupes défavorisés tels que les femmes et les pauvres en particulier, pour faire des choix rationnels dans l'économie (libre entreprise)

et pour que tous les groupes exercent leurs droits démocratiques et humains (liberté de parole et liberté d'expression culturelle et religieuse).

Le NEPAD

Le cadre des TIC du NEPAD a noté que «les objectifs consistant à réaliser un Marché commun et une Union Africaine peuvent énormément bénéficier de la révolution des technologies de l'information. Outre la promotion des échanges intra-régionaux, l'utilisation des TIC peut également accélérer l'intégration africaine dans l'économie mondiale. L'usage intensif des TIC peut offrir des avantages comparés sans précédent au continent. Selon le cadre du NEPAD les TIC peuvent entre autres:

- Imprimer une impulsion au processus de démocratisation et de bonne gouvernance;
- Faciliter l'intégration africaine dans la nouvelle société de l'information;
- Les complémentarités existantes peuvent être mieux utilisées pour dispenser une formation permettant de produire une masse critique de professionnels des TIC;
- Dans le domaine de la recherche, nous pourrions établir des programmes africains de même que des programmes d'échanges technologiques susceptibles de répondre aux besoins spécifiques du continent, avec une attention particulière à la lutte contre l'analphabétisme;
- Les TIC peuvent être utilisées pour identifier et exploiter les opportunités de commerce, d'investissements et de finances;

- Elles peuvent être utilisées pour l'éducation régionale à distance et les programmes d'éducation médicale, en vue d'améliorer la situation dans les secteurs de la santé et de l'enseignement;
- Dans la gestion des conflits et le contrôle des pandémies, les TIC pourront aider à l'organisation d'un mécanisme d'alerte rapide en fournissant les outils permettant de faire un suivi constant des foyers de tension»

A cet égard les objectifs de la composante TIC NEPAD sont:

- D'augmenter la télé-densité à un niveau adéquat d'accès pour les ménages;
- De réduire les coûts et améliorer la fiabilité des services;
- D'atteindre un certain niveau de préparation à l'électronique dans tous les pays africains;
- De développer et de produire un réservoir de jeunes et d'étudiants initiés à la TIC, d'où l'Afrique peut obtenir des ingénieurs, des programmeurs en TIC et des spécialistes de logiciels;
- De développer des logiciels à contenu local fondés particulièrement sur le patrimoine culturel africain.

Le SMSI

La première phase du SMSI tenue à Genève du 10 au 12 décembre 2003 a abouti à une Déclaration de principe et à un Plan d'action pour l'édification d'une société de l'information inclusive. La vision commune était celle «d'un désir et d'un engagement commun

d'édifier une société de l'information axée sur le peuple, inclusive et orientée vers le développement, où tout le monde peut créer, avoir accès, utiliser et partager l'information et les connaissances permettant aux personnes, aux communautés et aux populations de réaliser pleinement leurs potentiels de promotion du développement et d'amélioration de leur qualité de vie, conformément aux buts et principes de la Charte des Nations unies, et dans le respect et le maintien de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme»

La Déclaration stipule également que la Société de l'Information doit être une société inclusive, où tout un chacun peut bénéficier des opportunités offertes par les TIC. Tous les intéressés doivent donc travailler ensemble pour:

- Améliorer l'accès à l'infrastructure et aux technologies de l'information et des communications ainsi qu'à
- L'informations et aux connaissances;
- Renforcer les capacités;
- Augmenter la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC;
- Créer un environnement favorable à tous les niveaux;
- Développer le champ d'application des TIC, promouvoir et respecter la diversité culturelle, reconnaître le rôle des médias;
- Prendre en considération les dimensions éthiques de la société de l'information; et
- Encourager la coopération internationale et régionale,

La Déclaration engage tout le monde à évoluer vers une société de

l'information pour tous, fondée sur le partage des connaissances en resserrant la coopération dans la recherche de réponses communes aux défis et à la mise en œuvre du Plan d'action qui réalisera la vision d'une société de l'information inclusive fondée sur les principes clés inscrits dans la Déclaration.

IV. Engagements d'Acra pour Tunis 2005.

Principes généraux.

La seconde Conférence préparatoire régionale africaine du SMSI a adopté un certain nombre de résolutions sur les grands sujets de préoccupation de l'Afrique dans le processus du SMSI et des questions de TIC en général.

Le document principal qui en découle, «les Engagements d'Accra pour Tunis 2005», constitue la position africaine et la contribution à la phase du SMSI de Tunis. Les résultats ont été utilisés par le Groupe africain au second comité préparatoire (précom-2) du SMSI, qui s'était réuni à Genève du 15-27 février dernier. A Accra, «La communauté de la Société africaine de l'Information est parvenue à un accord sur les principes généraux suivants:

- Edifier une Société de l'Information doit inclure tous les intéressés y compris le gouvernement de même que le secteur privé, la société civile ainsi que les Nations unies et d'autres organisations régionales et internationales.
- Edifier une Société de l'Information et du partage des connaissances contribuera à la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement en vue d'améliorer la qualité

de vie et d'éliminer la pauvreté en créant des opportunités d'accès, d'utilisation et de partage de l'information et du savoir.

- La communauté internationale va s'attaquer à l'édification de la société de l'information sur la base des engagements pris pour écarter les obstacles dans l'effort déployé pour combler la fracture numérique.
- Edifier une société de l'information inclusive exige l'utilisation des langues parlées par les populations concernées.»

Aspects opérationnels

Les aspects opérationnels des engagements d'Accra peuvent se résumer comme suit:

- Elaboration de Stratégies électroniques
- Indicateurs pour évaluer la mise en œuvre du SI
- Création d'un environnement favorable au partenariat
- Adaptation de la gouvernance Internet aux besoins du SI
- Mobilisation des ressources
- Coopération Internationale.

V. Rôle des parties prenantes.

Dans une société de l'information incluant tout le monde, chaque catégorie sociale a un rôle spécifique à jouer et des responsabilités à assumer. Les principaux intéressés vont du gouvernement à la société civile en passant par le secteur privé, les partenaires bilatéraux et la communauté internationale. Comme l'a indiqué le Plan d'action du Sommet mondial de la société de l'information, les

divers rôles de l'Initiative de la Société africaine de l'Information (AISI) sont:

Rôle du Gouvernement

Les gouvernements ont un rôle de premier plan dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies électroniques générales, portées sur l'avenir et viables. Il leur faut créer un environnement politique, juridique et régulateur digne de confiance, transparent et non discriminatoire. A cet égard ils sont tenus de promouvoir des politiques d'appui, à transparente, en faveur de la concurrence et prévisibles tenant compte de la nécessité de soutenir un environnement favorable et compétitif pour les investissements dans l'infrastructure des TIC et pour le développement de nouveaux services permettant de faciliter l'accès de la population toute entière. Dans ce contexte les gouvernements doivent fournir un accès adéquat, au moyen de diverses ressources de communication, l'Internet notamment, à l'information publique, non sans prendre en considération la nécessité de mettre en vigueur une législation concernant l'accès et la préservation des données publiques, en particulier au moyen de technologies nouvelles.

Rôle des Cités et des Autorités Locales

A côté des Etats, les Autorités Locales ont un rôle clé à jouer dans la promotion de nouveaux services nécessaires aux besoins de développement local.

Acette fin, les Autorités Locales devront établir clairement des responsabilités aditionnelles à celles des Gouvernements nationaux.

Par conséquent, un cadre législatif adéquat et une stratégie doivent être adoptés dans chaque pays pour assurer une harmonisation et une synergie des actions des responsabilités et des champs d'actions du Gouvernement central et des Autorités Locales. Les Villes et les Autorités Locales ont particulièrement la responsabilité de formuler un projet de gouvernance en ligne et de garantir l'inclusion des populations marginalisées à travers une solidarité numérique effective.

Les TIC constituent dès lors un outil de base de prise de décision pour le développement régional, la planification des services publics, la planification et la gestion de tous les types de risques : naturel, sanitaire, industriel et social.

Les Autorités Locales sont directement responsables pour assurer l'inclusion de tout le monde dans la société du savoir, promouvoir un changement de gestion basé sur les possibilités offertes par les TIC et fixer des objectifs pragmatiques en termes d'emploi, de renforcement de capacité et de consolidation des bases de développement local.

Rôle du Secteur privé

Le secteur privé a effectivement un rôle à jouer dans le développement de la société africaine de l'information. Il est impératif de mettre en place en Afrique une masse critique d'entreprises capables de soutenir le développement et l'utilisation de l'infrastructure de l'information. La politique publique, de concert avec les initiatives privées doivent travailler ensemble pour réaliser

une société inclusive de l'information en Afrique. En vue de soutenir une participation accrue du secteur privé, les gouvernements doivent faciliter les investissements et promouvoir les partenariats publiques-privés.

Puisque les petites, les moyennes et les micro-entreprises (PMME) jouent un rôle important dans le développement et l'utilisation des TIC dans de nombreux pays, les obstacles qui empêchent ces compagnies de participer pleinement au développement de la société de l'information devraient être surmontés par le renforcement des capacités, le groupement d'entreprises et l'accès aux capitaux et aux marchés aux niveaux régional et national.

Rôle de la Société civile.

Les ONG et la société civile doivent être considérées comme décisives pour le développement de la société de l'information de par leur action d'agents de change. Avec leur bonne compréhension des communautés et des groupes, les organisations de société civile peuvent augmenter de façon considérable l'impact des initiatives gouvernementales sur la population. Elles doivent servir d'interface entre donateurs, gouvernements, et citoyens, pour promouvoir le développement durable en dispensant des stages de formation et en mettant en œuvre des projets d'un bon rapport coût-efficacité. A cet égard la participation de la société civile à la société de l'information est vitale pour la promotion d'un développement durable et équilibré, pour un développement humain équitable, durable, intégré, incluant toutes les catégories sociales, réceptif au genre, participative, axé sur le peuple et afro-centré. Elle peut influencer la politique et assurer que les stratégies et plans permettent le

développement et la formation d'une société de l'information basée sur la justice sociale et le développement humain.

Rôle des Parlements

Les récentes évolutions intervenues dans le domaine de l'information exigent l'implication de dirigeants élus par le peuple, les membres des parlements en particulier, dans le développement de la société de l'information. Lorsque la démocratie, la gouvernance et le scrutin commencent à prendre forme, il est indispensable de souligner la responsabilité institutionnelle des parlements dans l'édification de la société de l'information par des lois et des règlements portés sur l'avenir. Les parlementaires, en tant que représentants élus, ont la responsabilité d'apporter une direction à leurs circonscriptions respectives dans tous les domaines, y compris dans le domaine lié à la société de l'information en Afrique.

Rôle des Universités

La capacité d'un pays de développer une société de l'information dépend de la capacité de la société d'apprendre, d'assimiler et de traiter une information complexe. Ce qui, selon Manuel Castells, «commence par le système d'enseignement de la base au sommet, du primaire à l'Université». Ce qui souligne le rôle de premier plan que les universités et les autres institutions d'enseignement supérieur doivent jouer dans la société de l'information alors qu'elles se repositionnent pour faire face aux défis de la globalisation et de l'ère de l'information. Les communautés universitaires à travers le monde ont fait partie de la force motrice qui a créé la société de

l'information, y compris celle de fer de lance du leadership intellectuel par le biais d'une série d'activités de renforcement du savoir. Elles constituent un immense réservoir d'expertise susceptible d'apporter une assistance vitale en travaillant avec les gouvernements, le secteur privé et la société civile, dans un monde de plus en plus mondialisé et complexe.

Rôle des Médias

Aborder le rôle des TIC dans la marche du développement africain exige que la société ait une meilleure compréhension des nouveaux moyens d'interaction offerts par l'infrastructure mondiale de l'information. En outre, les capacités africaines d'analyser, d'évaluer et de créer une plus grande prise de conscience doivent s'intensifier si le continent doit devenir un participant actif de la société mondiale de l'information. En plus d'être des moyens indispensables pour la diffusion de l'information, les médias jouent un rôle déterminant en Afrique comme outils de sensibilisation sur l'importance et les avantages de la révolution de l'information. Journaux, radios, et télévisions fournissent un moyen facilement accessible et peu coûteux d'apporter l'information à leur audience. Les communautés africaines n'ont pas à attendre l'Internet pour recevoir une grande partie des informations qu'il véhicule. Les médias peuvent avoir accès aux nombreuses sources existantes d'information et fournissent de vastes canaux de communications aux pauvres ainsi qu'aux zones reculées.

Rôle des Organisations internationales

La mise en place d'une société de l'information exige souvent une coopération entre pays et la communauté internationale, en termes d'expertises dans l'élaboration de programmes et projets ainsi que de financement. A cet égard la communauté internationale, et en particulier les agences des Nations unies et les Institutions financières internationales, la CEA, ainsi que la Banque mondiale notamment, ont un rôle important à jouer dans l'application du Plan d'action régional africain. Un autre rôle important de la communauté internationale consiste à soutenir la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), en considérant que les TIC représentent un facteur vital dans la réalisation de ces objectifs, il est très important de suivre de près l'utilisation des TIC pour réaliser les OMD et pour diffuser largement les leçons ainsi tirées et les meilleures pratiques.

Considérations spéciales en faveur des handicapés.

Avec les progrès des TIC, on peut vivre dans le village mondial en faisant abstraction des distances, des frontières nationales et internationales ainsi que de l'infirmité.

Les TIC comprennent des technologies qui peuvent traiter différentes sortes d'information (voix, vidéos, textes, données) et faciliter différentes formes de communication entre les êtres humains, y compris les personnes handicapées. Partant, l'avènement des TIC rassemblent toutes les populations du monde et leur fournit un accès rapide au savoir et à ses avantages.

Les handicapés font partie de la société et constituent un nombre important de la population africaine. Cette catégorie de notre population est encore considérée comme un fardeau au sein de la famille et de la communauté.

Si nous ne sommes pas en mesure d'intégrer les handicapés dans le processus de développement africain, notre développement s'en trouvera retardé. Les TIC sont l'une des plus importantes et plus vitales interventions sur le terrain, grâce auxquelles les personnes infirmes peuvent être intégrées avec succès dans les différentes avenues du développement. Car une telle accessibilité des handicapés aux TIC peut être énormément avantageuse pour les personnes handicapées de même que pour la communauté.

VI. L'Economie africaine du Savoir

Vision

L'Afrique est appelée à s'intégrer davantage dans l'économie mondiale, ce qui est de plus en plus une économie de savoir. Bâtir l'économie du savoir est par conséquent un défi majeur pour l'Afrique sur le chemin de la Société de l'information. Dans ce cadre, la vision africaine doit faire appel à un effort collectif pour créer l'information et permettre à la communauté africaine de:

- Faire usage de l'information pour accélérer le développement, inciter à la bonne gouvernance et promouvoir la stabilité.
- Apporter le bien être et créer des emplois, réduire la pauvreté et

responsabiliser les groupes défavorisés.

- Augmenter le capital naturel et les capacités humaines de la région et minimiser les inégalités internes, et
- Tirer davantage profit de l'information en devenant partie intégrante de la société mondiale de l'information

Pour réaliser cette vision et créer une société de l'information, la communauté africaine a besoin de développer et de mettre en œuvre des politiques régionales qui:

- Créent la société de l'information, en faisant de l'information, des communications et des technologies sous-jacentes l'axe central du développement de la région;
- Créent la SI en faisant connaître l'information, les communications et les technologies sous-jacentes, disponibles et accessibles au public sans distinction de sexe, d'âge, de religion, de statut financier, de lieu et de race;
- Instituent le secteur de l'Information et des communications, et font valoir la croissance et l'emploi dans ce domaine;
- Assurent la prise de conscience par les gouvernements et l'utilisation des TIC à tous les niveaux pour promouvoir l'efficacité et la transparence pour offrir des services d'information d'un bon rapport coût-efficacité et basés sur les TIC aux citoyens ;

Signification pour l'Afrique

Les Etats africains se trouvent à différents stades de développement des TIC et d'économie. Cette diversité se reflète dans les disparités

évidentes dans l'utilisation du téléphone, de l'ordinateur et de connexion Internet. Il faut reconnaître que la technologie est de moins en moins chère et que les prix ne font que baisser, améliorant ainsi l'accès et la rendant abordable.

Cependant les préoccupations quant aux différences de disponibilité ne doivent pas distraire le continent du fait que l'Afrique a fait des incursions considérables, et a réalisé plus de succès que prévu. A titre d'exemple, la première réunion du Forum de Développement africain (FDA 99) organisé par la CEA en octobre 1999 a souligné que «l'infrastructure africaine n'est pas suffisamment favorable au commerce électronique, principalement parce que l'infrastructure physique est insuffisante, l'infrastructure de transaction électronique est déficiente, le cadre juridique et régulateur reste inadéquat; l'environnement africain du commerce est peu viable parce que le niveau de sensibilisation aux échanges n'est pas assez élevé. Il faut former les entrepreneurs africains dans l'utilisation de l'Internet pour les affaires et les professionnels africains de soutien à Internet doivent suivre une formation leur permettant d'apporter leur soutien aux entreprises orientées vers le commerce électronique».

De nos jours, la situation est différente. En Afrique la prise de conscience de l'importance de l'économie électronique est très répandue, une direction a été créée, de même que la quadrature cernant les aspects régulateurs, juridiques, économiques et politiques a été mise en place dans de nombreux Etats. Le résultat est stupéfiant. La progression à partir des lignes téléphoniques fixes au téléphone portable a connu une expansion rapide dans le commerce d'appareils électroniques. Le secteur du téléphone cellulaire est en passe de devenir une histoire à succès en Afrique.

Le continent a vu l'émergence de 13 millions de nouveaux abonnés au portable, un chiffre équivalant au nombre total d'abonnés aux appareils téléphoniques (fixes et portables) en 1995.

Les lignes et les marchés du portable en Afrique ont enregistré la croissance la plus rapide que toute autre région au cours des 5 dernières années.

A la fin de 2003, le nombre total des abonnés au téléphone cellulaire atteignait presque 52 millions et l'accès au portable s'élevait à 6,2 pour 100 habitants - le double du taux enregistré par le téléphone fixe. Le secteur des communications africaines de téléphones cellulaires se porte également bien sur le plan financier. En 2003, il a dépassé le cap des 10 milliards de dollars E.U, avec des bénéfices estimés à plus de 1 milliard de dollars E.U. Cette richesse s'étend à d'autres parties prenantes tels que les gouvernements qui ont récoltés plus de 4 milliards de dollars en redevance de licences, et les fabricants d'équipement qui, eux ont obtenu des contrats de plus de 5 milliards de dollars E.U en Afrique depuis l'an 2000.

Grâce au développement de l'infrastructure des TIC et de pair avec le reste du monde, le commerce électronique évolue rapidement dans des domaines tels que le marketing, les matières premières, le gouvernement, le développement, la santé, l'éducation, les bibliothèques, les assurances électroniques, etc. Ces éléments de commerce électronique ne représentent qu'une fraction de tous les éventails de possibilité qu'il peut offrir.

Bien que l'incidence des TIC et du commerce électronique soient

évidentes, en particulier pour l'allègement de la pauvreté, il reste encore à le démontrer. Des études sur l'impact social doivent être effectuées et des indicateurs fiables doivent être mis au point afin de fournir les informations qui serviront de fondement au futur cadre politique.

Le contexte du commerce électronique est donc mieux développé que lorsque le FDA99 s'était réuni il y a 6 ans et un consensus sur le fait que les TIC et le commerce électronique sont devenus des facteurs majeurs de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté a été largement atteint en Afrique. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire d'inclure pleinement l'Afrique dans l'économie du savoir au moyen de l'intégration des TIC dans la philosophie du développement, y compris la mise en œuvre des OMD.

Cela peut être fait grâce au caractère intégrant des TIC et de leurs capacités de créer des liens et des synergies entre tous les secteurs de l'économie.

En outre, au regard de la région en tant qu'entité unique, on constate des potentiels de coopération dans les domaines législatifs, économique et technologique pour parvenir à l'intégration régionale. Une Intégration tant désirée est réalisable de plusieurs façons, allant du travail en collaboration, en favorisant l'intégration et en ouvrant les marchés pour aboutir à l'intégration fondée sur le partenariat. L'intégration régionale est considérée comme une condition indispensable à la réduction des coûts de service des TIC. Un tel but pourrait être atteint, soit par la restructuration du trafic appel/données, soit par un meilleur statut préférentiel pour l'acquisition du

matériel et de l'équipement sur le marché extérieur, soit enfin par l'échange d'expertise disponible dans la région au lieu de recourir à l'importation.

La communauté Africaine s'appuiera sur les ressources existantes,

réduisant ainsi les coûts d'exploitation des réseaux et des applications ainsi qu'en diminuant le temps de la mise en œuvre de l'infrastructure et de l'info-structure africaine tout en démocratisant l'accès aux avantages des TIC.

VII. Cadre d'un Plan d'Action Régional Africain Sur l'Economie du Savoir

Tableau des principaux domaines du cadre.

Les principaux engagements d'Accra	Lignes d'action
Environnement propice	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des mécanismes de coordination régionale et sous régionale • Créer un cadre juridique/régulateur pour le développement des TIC en Afrique.
Infrastructure et accès	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des piliers des Télécommunications • Développement des points d'échange • Elargissement de l'infrastructure, au milieu rural en particulier • Mise en place d'un contexte politique et régulateur propice • Création de services d'accès universel
e-Stratégies et politiques	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer les plans NICI et leurs liens avec les OMD et les DSRP • Elaborer/mettre en œuvre des stratégies sectorielles: e-éducation, e-Gouvernement, e-santé, e-tourisme, e-commerce, etc. • Elaborer/mettre en œuvre des stratégies sous-régionales • Approches et méthodologies sous-régionales pour piloter le processus de développement des TIC
	-
Indicateurs de la Société de l'information	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un cadre homogène pour les pays, évaluation du niveau de préparation à l'électronique • Collecte d'indicateur de la Société de l'information pour mesurer la pénétration, le déploiement et l'impact des TIC qui seront utilisés comme intrant dans le processus d'élaboration des Stratégies électroniques • Collecte d'indicateurs sur la mise en œuvre du SMSI
Renforcement de capacité	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources humaine pour l'Economie du Savoir • Institutions de formation et réseaux • Matériel de formation • Généralisation des Technologies de l'Information dans les écoles/universités

Les principaux engagements d'Accra	Lignes d'action
Recherche et Développement	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariats entre les universités/organisations internationales / secteur privé, etc. • Réseau africain d'information pour la recherche • Subventions et soutiens • Sous-traitance Sud/Sud et Nord/Sud • Innovation et recherche technologique • Logiciel à sources ouvertes à tous
Solidarité Numérique	<ul style="list-style-type: none"> • Formuler un guide de solidarité numérique pour les gouvernements locaux • Etablir un réseau des parties prenantes • Soumettre un projet au Fonds de Solidarité Numérique
Gouvernance Internet	<ul style="list-style-type: none"> • Instances régionales et sous régionales de gouvernance (Approche hiérarchique ascendante) • Cadre juridique pour le e-commerce • Transaction et sécurité numériques • Spam • Points d'échange Internet • AfriNic et autres Réseaux • Gestion de CCTLDs
Partenariat multipartites prenantes	
Les femmes et la Société de l'information	<ul style="list-style-type: none"> • Les mécanismes nationaux utilisant les TIC pour autonomiser les femmes • Engagement dans la e-planification et la mise en œuvre ainsi que dans les activités sectorielles, en particulier les PMME
Parlementaires	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action du Réseau Africa TIC4-D MPs
Les jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action du Réseau TIC4-D Youth Network
Villes et Autorités Locales	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un réseau d'autorités locales de services en ligne • Appuyer la coopération sud-sud
Les médias	<ul style="list-style-type: none"> • Plans de sensibilisation à un niveau local, national, sous-régional et régional
La mobilisation de la Diaspora numérique	<ul style="list-style-type: none"> • Changer la fracture numérique en une opportunité numérique • Construire une plate-forme qui vise à utiliser les TIC pour le développement de l'Afrique

Les principaux engagements d'Accra	Lignes d'action
Les langues africaines	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer et mettre en place des politiques et des stratégies pour promouvoir les langues africaines dans l'espace cyber • Promouvoir la recherche et le développement des langues africaines dans l'espace cyber • Mettre en place un vaste programme de renforcement de capacité des langues africaines dans l'espace cyber
Les handicapés	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre au point des solutions innovatrices • Promouvoir et encourager l'inclusion/l'engagement des handicapés dans le développement de la Société d'information • Construire des centres des TIC équipées d'installations convenables • Elaborer des programmes accélérés
Mobilisation de ressources et partenariat	<ul style="list-style-type: none"> • Conférences de mobilisation de ressources • Préparation de proposition de projet pour les partenaires bilatéraux et internationaux • Projets pour le fonds de solidarité numérique • Création d'institutions de financement spécialisées et engagées

Matrice des domaines clés du cadre: Nuancer les axes d'intervention

1 – ENVIRONNEMENT PROPICE					
Objectifs	Actions Stratégiques	Calendrier	Partenaires	Indicateurs de réalisation	Impact attendu
1. Mettre en place un cadre juridique/régulateur du développement des TIC en Afrique	1. Encourager l'élaboration d'instruments juridiques/régulateurs nationaux	2006 – 2008	Agence régulatrice nationale, Gouvernement, et autres parties prenantes, y compris les Partenaires au développement	- Lois nationales/ régionales - Mise en œuvre et application	- Marchés compétitifs - Croissance économique
	2. Harmoniser les cadres nationaux/sous-régionaux en vue d'un instrument continental	2006 – 2010	Associations sous-régionales (TRASA, WATRA, AFRALTI, COMESA, etc.), Etats membres, UA (NEPAD), UTA, BAD, CEA	Principe directeur modèle	Intégration régionale et commerce transfrontalier
2. créer un organe régional de coordination	1. Création de l'organe de coordination régional à partir des associations sous-régionales	2008 – 2010	Associations sous-régionales	Le Comité est opérationnel	- Concurrence loyale - Terrain neutre - Augmentation de l'investissement - Sécurité - Développement de la e-économie
	2. Elaborer des principes directeurs de travail pour l'organe	2008	Associations sous-régionales, UAT, CEA, UIT	Principes directeurs de travail, Instruments d'adjudication	

2 - INFRASTRUCTURE ET ACCES					
Objectifs	Actions Stratégiques	Calendrier	Partenaires	Indicateurs de réalisation	Impact attendu
1. Développer une ossature de communications à large bande	1. Développement d'une infrastructure fiable et abordable avec redondance	2006 – 2015	Etats membres, UA, NEPAD, UAT, Télécoms, Institutions financières, organismes postaux, régulateurs, Stations radio, organisations régionales	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement du réseau – terrestre et satellite • Connexions inter-pays • Télé-densité accrue et accès aux Services de diffusion 	<ul style="list-style-type: none"> -Augmentation du volume de communications intra et inter -Meilleur temps de disponibilité des réseaux -Diminution des coûts de communications -Meilleure intégration régionale
2. Développer l'infrastructure pour atteindre les régions insuffisamment servies	<ol style="list-style-type: none"> 1. Créer un fonds universel de service 2. Mettre en place des lois appropriées et un cadre régulateur 3. Incitation pour le secteur privé 	2006 – 2010	Tous ceux qui sont cités ci-dessus sauf le NEPAD et l'UAT	Télé-densité accrue et accès aux services de diffusion	<ul style="list-style-type: none"> -Augmentation du volume de communications intra et inter -Réduction du coût des communications -Contribuer à la réduction de la pauvreté
3. Garantir un réseau électrique transfrontalier fiable	1. Développement d'un réseau électrique fiable, abordable et intégré	2006 – 2015	Etats membres, Compagnies d'électricité, Organisations financières, CER	Existence de réseaux	<ul style="list-style-type: none"> -Temps de disponibilité amélioré -Source d'énergie abordable Accès amélioré

2 – INFRASTRUCTURE ET ACCES					
Objectifs	Actions Stratégiques	Calendrier	Partenaires	Indicateurs de réalisation	Impact attendu
4. Structurer l'Internet africain	1. Trouver une alternative pour les structures de réseau Internet sous-régionales africaines 2. Trouver des alternatives pour les points d'échange 3. Accroître l'accès aux sites web africains 4. Promouvoir les capacités et les compétences africaines	2006 – 2010	Etats membres, UA, AFRINIC, UAT, CEA, NEPAD, Opérateurs Internet, CER		-Augmentation du trafic inter-régional -Croissance économique
5. Mettre en place les lois, les politiques et les réglementations pour les TIC		2006 –2010	Etats membres, Régulateurs, AU, NEPAD, UTA, CEA, CER	-Compatibilité des réseaux -Coopération renforcée	-Investissements accrus -Service au public amélioré

2 – INFRASTRUCTURE ET ACCES					
Objectifs	Actions Stratégiques	Calendrier	Partenaires	Indicateurs de réalisation	Impact attendu
6. Améliorer l'accès/service universel	1. Elaborer une politique d'accès/service universel 2. Elaborer des stratégies de mise en œuvre pour un accès/service durable 3. Encourager la participation communautaire 4. Promouvoir la création de centres polyvalents	2006 – 2010	Etats membres, Société civile, UA, NEPAD, CEA, Secteur privé, Régulateurs	-Télé-densité accrue -Accès aux services de diffusion accru	-Prestation de services électroniques améliorée -Meilleure qualité de vie

3 – STRATEGIES ELECTRONIQUES ET POLITIQUES					
Objectifs	Actions Stratégiques	Calendrier	Partenaires	Indicateurs de réalisation	Impact attendu
1. Elaboration des plans de l'infrastructure nationale d'information et de communications (NICI)	1. Instituer le Leadership politique 2. créer des partenariats 3. Mettre en place les structures pour faciliter le processus NICI 4. Effectuer une étude de référence 5. Elaborer un cadre de politique 6. Elaborer la politique, les stratégies et les plans 7. Valider les politiques avec les parties prenantes 8. Mettre en œuvre la politique 9. Sensibiliser les parties prenantes	2006 - 2010	UA, CEA, NEPAD, CER, Organes de l'ONU, Etats membres, BAD, partenaires internationaux	- Nombre de pays avec une stratégie électronique - Nombre de pays avec un cadre juridique - Nombre de pays avec une politique mise en œuvre - Niveau de préparation à l'électronique des pays	- Contexte propice amélioré pour la mise en œuvre de la politique - Amélioration en matière de réalisation des objectifs des OMD/DSRP - Société de l'information et du savoir développé
2. Elaboration et mise en œuvre de stratégies sectorielles	1. Créer des équipes sectorielles pour la mise en œuvre des stratégies de TIC 2. Elaborer des stratégies sectorielles (Exemple: e-santé, e-commerce, e-éducation, e-agriculture etc.)	2006 - 2010	UA, CEA, NEPAD, CER, Organes de l'ONU, Etats membres, BAD, partenaires internationaux	- Nombre d'équipes sectorielles créées - Nombre de stratégies électroniques sectorielles élaborées	- Renforcer le processus de mise en œuvre de politique intégrée - Améliorer les liens aux niveaux sectoriel, national et régional - Davantage d'amélioration en réalisant les objectifs des OMD/DSRP - Accent sectoriel sur la réalisation des objectifs des OMD/DRSP

3 – STRATEGIES ELECTRONIQUES ET POLITIQUES					
Objectifs	Actions Stratégiques	Calendrier	Partenaires	Indicateurs de réalisation	Impact attendu
3. Elaboration et mise en œuvre de stratégies sous-régionales	1. Créer des équipes de coordination régionale et sous-régionale 2. Elaborer un cadre d'harmonisation des stratégies électroniques régionales et sous-régionales 3. Elaborer des stratégies- e-régionales harmonisées 4. Coordonner la mise en œuvre des stratégies e-régionales	2006 –2010	UA, CEA, NEPAD, CER, Organes de l'ONU, Etats membres, BAD, partenaires internationaux	-Nbre d'équipes régionales créées -Nbre de stratégies électroniques régionales élaborées -Cadre institutionnel régional mis en place	-Renforcer l'intégration régionale -Société de l'information développée
4. Mise en place d'observatoires régionaux et sous-régionaux en ligne des TIC	1.Elaboration de modèles et de plan d'activités 2.Mise en œuvre 3. Clonage	2006-2009	UA, CEA – BAD – Etats membres – organes de l'ONU – NEPAD -	-Disponibilité du contenu -outils de gestion	-Améliorer la surveillance des TIC -Echange d'Informations sur les programmes/projets africains -Permettre la Gouvernance TIC -Améliorer le processus de planification -Faciliter l'accès au indicateurs et statistiques sur les TIC -Partager le contenu de la valeur ajoutée -Améliorer la prise de décision

4 – INDICATEURS DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION					
Objectifs	Actions Stratégiques	Calendrier	Partenaires	Indicateurs de réalisation	Impact attendu
1. Collecte d'indicateurs de la société d'information pour mesurer la pénétration, le déploiement et l'impact des TIC	1. Mise au point d'un canevas méthodologique pour l'identification et la collecte d'indicateurs convenables de la société d'information	2005-2006	Partenariat pour la mesure de l'information (UIT, Commissions régionales de l'ONU, OCDE, UNCTAD, UNESCO), CER, offices nationaux des statistiques (ONS), Institutions de recherche et de statistiques, Agences régulatrices, Ministères	- Disponibilité du canevas méthodologique harmonisé pour les indicateurs de la société d'information	- Faciliter la mesure du développement et de l'impact des indicateurs de la société d'information - Augmentation de l'investissement dans l'équipement, les applications et les activités de TICI
	2. Adaptation du canevas méthodologique proposé pour remplir les conditions, les exigences nationales spécifiques, et qui tienne compte du degré de développement socio-économique et des TIC de la nation	2005 -2006	Idem à ci-dessus		
	3. Application du canevas méthodologique par les Etats membres pour mesurer leur pénétration, déploiement et impact des TIC	2005 -2015	Idem à ci-dessus	-Nombre de pays africains engagés dans la collecte d'indicateurs de la société de l'information et mesurant l'impact de la société d'information	

4 – INDICATEURS DE LA SOCIETE DE L'INFORMATION					
Objectifs	Actions Stratégiques	Calendrier	Partenaires	Indicateurs de réalisation	Impact attendu
2. Collecte d'indicateurs de mise en œuvre du SMSI	1. Mise au point d'un canevas méthodologique pour l'identification et la collecte d'indicateurs convenables de mise en œuvre du SMSI	2005	UA, Partenariat pour la mesure d'Information (UIT, Commissions régionales de l'ONU, OCDE, UNCTAD, UNESCO), CER, ONS, Instituts de Recherche et de Statistiques, et Agences Régulatrices, Ministères sectoriels	<p>- Disponibilité du canevas méthodologique pour mesurer la mise en œuvre des décisions du SMSI</p> <p>- Nombre de pays africains engagés dans le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'action du SMSI</p>	Evaluation des avancées vers le développement de la société d'information par divers pays africains
	2. Développement de la capacité des mécanismes et des structures nationales de collecte d'informations	2005-2006	ONS, Instituts de Recherche et de Statistiques, et Agences Régulatrices, Ministères sectoriels		
	Adaptation et application de la méthodologie proposée aux exigences et conditions spécifiques nationales	2005-2015	ONS, Instituts de Recherche et de Statistiques, et Agences Régulatrices, Ministères sectoriels		

5 – RENFORCEMENT DE CAPACITE					
Objectifs	Actions Stratégiques	Calendrier	Partenaires	Indicateurs de réalisation	Impact attendu
1. Développer la capacité individuelle - pour utiliser les TIC pour extraire, utiliser, stocker et diffuser l'information - au niveau de l'éducation technique - au niveau de l'éducation professionnelle	1. Evaluation des besoins 2. Utilisation des TIC dans l'enseignement de base, exemple e-Ecole du NEPAD 3. développement des compétences d'entreprise autour du secteur des TIC 4. Formation numérique pour divers niveaux	2005-2010	UA, NEPAD, Agences de l'ONU, Etats membres, BAD, CEA, RECTAS, RCMRD, Organisations régionales et internationales	-Nombre d'écoles connectées par an -Nombre de personnes formées sur l'utilisation des TIC	- Connaissances numériques - Participation à l'économie du savoir
	5. Lancer l'opération "1 Ecole / 1 PC" Opération	2006-2008	UA, NEPAD, CEA, UIT, PNUD, Consortium d'organisations internationales avec le secteur privé et les opérateurs des Télécom	Disponibilité des ordinateurs dans chaque école	- Sensibilisation des jeunes et des enseignants - Préparation des générations suivantes - Effet «d'avalanche»
2. Développer la capacité organisationnelle -pour accomplir efficacement le mandat des institutions -pour organiser et développer l'organisation -pour re-concevoir	1. Développer/adapter des outils pour l'audit organisationnel 2.Elaborer des plans stratégiques 3.Mettre en œuvre, faire le suivi et l'évaluation des plans stratégiques	2005-2015	UA, CEA, PNUD, Autres agences de l'ONU, Partenaires locaux, Société civile, CER	Adapter les Indicateurs de développement de capacité du PNUD	Organisations efficaces

5 – RENFORCEMENT DE CAPACITE					
Objectifs	Actions Stratégiques	Calendrier	Partenaires	Indicateurs de réalisation	Impact attendu
3. Développer les capacités institutionnelles: - pour formuler et exécuter les politiques - pour coordonner les actions entre agences	1. Elaborer un cadre politique 2. Sensibiliser		UA, PNUD, CEA, Autres agences de l'ONU, Partenaires locaux, Société civile, CER		Institutions solides
4. Renforcement de capacité au niveau des communautés locales	Créer des partenariats avec les communautés locales	2006-2010	Etats membres, Partenaires au développement, Secteur privé	- Accès universel -Disponibilité de centre de télécom et d'autres ressources en TIC	Participation des communautés Locales à la société du savoir pour récolter les bénéfices

6 – RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT					
Objectifs	Actions Stratégiques	Calendrier	Partenaires	Indicateurs de réalisation	Impact attendu
1. Création de centres d'excellence sous régionaux de R et D des TIC	1. Identifier les pays hôte et l'institution hôte 2. Identifier les domaines spécifiques d'application	2005-2010	Etats membres, UA, NEPAD, UIT, UAT, BAD, Institutions universitaires et de recherche, Secteur privé,	-Nombre de centres créés, -Domaines spécifiques couverts -Publications et brevets produits	- Main d'œuvre qualifiée en TICQ - Capacité d'innovation - Production d'ordinateur et de logiciels en Afrique pour subvenir à des besoins spécifiques
2. Création de centre d'incubation de TIC dans chaque sous-région	Identifier les domaines en se basant sur la demande	2005-2010	Etats membres, UA, NEPAD, UIT, Secteur privé, Institutions de recherche et développement, Agences de l'ONU	-Nombre d'incubateurs de TIC créés -Nombre de PME créés -Logiciel et ordinateurs ainsi que les services offerts par les PME nouvellement créées	- augmentation du nombre de compagnies de TIC - Réduction de produits de TIC importés - Diminution du prix d'accès aux produits de TIC
3. Créer un fonds pour promouvoir la R et D	1. Créer un partenariat pour la promotion 2. Mobiliser des fonds 3. Définir un mécanisme d'accès aux fonds	2005-2007	Etats membres, UA, NEPAD, UIT, CEA, Secteur privé, BAD, Institutions de Recherche et Développement, Organisations internationales	-Le fonds est créé -Les Contributeurs ont convenu de participer au fonds	- Augmentation du nombre d'activités de recherche - Augmentation du nombre d'incubateurs et de bénéficiaires

6 – RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT					
Objectifs	Actions Stratégiques	Calendrier	Partenaires	Indicateurs de réalisation	Impact attendu
4. Création de parcs sous-régionaux de sciences et de technologie	1. Identifier les pays hôte et l'institution hôte 2. Définir les sociétés cibles 3. Mobiliser des fonds 4. Créer un partenariat pour installer le parc des sciences	2005-2010	Etats membres, UA, NEPAD, UIT, CEA, Secteur privé, institutions de recherche et développement, organisations internationales, compagnies multinationales de TIC	-Les parcs des sciences sont créés -Quelques compagnies de tic appropriées s'établissent avec un bail - Des mécanismes incitatifs sont mis en place	-quelques compagnies multinationales/internationales s'établissent dans le parc des sciences - Augmentation des compagnies de savoir en TIC - Augmentation du nombre de résultats de la recherche appliquée à des besoins spécifiques (développement de produit) - Transfert de technologie - Diminution de la fuite des cerveaux
5. Création de partenariats entre les universités	1. Création de programmes de recherche 2. Création de partenariats 3. Discussion des domaines de collaboration	2005-2009	UA, CEA, Universités, organisations internationales	-Choix des programmes -Demandes d'utilisant des fonds -Choix des universités	- Faire participer les compétences en projets de recherche - Meilleure valeur ajoutée intellectuelle amenée par les chercheurs africains - Transfert de technologie
6. Création du Réseau africain de recherche sur la Société de l'information (RAR)	Créer des réseaux locaux ou sous-régionaux de R et D	2006-2011	Universités, UA, ECA, Agences de l'ONU, Partenaires internationaux, Etats membres	-Echange d'expériences -Projets communs lancés -Financement Commun sécurisé	- Qualité des parties prenantes - Qualité des ressources humaines - Gestion du contenu - Animation de réseau - Fonds de gestion du réseau

6 – RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT					
Objectifs	Actions Stratégiques	Calendrier	Partenaires	Indicateurs de réalisation	Impact attendu
7. Sous-traitance Sud/Sud et Nord/ Sud	<p>1. Mettre en place les structures locales de promotion des exportations de produits africains de TIC (Logiciel)</p> <p>2. Créer les structures locales qui servent (tiers de garantie) d'homologues aux partenaires</p> <p>3. Créer un marché des TIC permettant d'utiliser les ressources et les compétences africaines entre les pays</p>	2006	UA, Agences de l'ONU, Commission européenne, Opérateurs, Partenaires internationaux	<p>-Modèles de marketing mis au point</p> <p>-Tiers de garantie installé</p>	<p>- Création d'une industrie africaine</p> <p>- Gain en devise</p> <p>- Augmentation de l'emploi</p>

6 – RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT					
Objectifs	Actions Stratégiques	Calendrier	Partenaires	Indicateurs de réalisation	Impact attendu
8. Renforcer les capacités des universités pour permettre une contribution active et significative aux processus politique gouvernemental	1. Organiser des ateliers sous-régionaux pour les institutions universitaires sur les PPP 2. Former les universitaires sur les défis politiques 3. Evaluer la capacité des universités autour des questions de politique sous-régionale et l'élaboration de politique de stratégies et engager les universités dans l'I4D aux niveaux national, sous régional et mondial 4. Mettre sur pied un centre sous-régional pour alimenter les innovations de l'I4D en Afrique	Juillet 2005 – Juin 2010 (1 ^{ère} phase)	Gouvernements nationaux, UA, NEPAD, CER et les Associations, UIT, UAT	1. Nombre d'ateliers et de participants capables de comprendre, de s'approprier et d'expliquer des enjeux dépolitique 2. Nombre d'universitaires formés et capables d'appliquer les compétences acquises au niveau national d'une manière effective 3. Résultats de l'évaluation ; interprétation et application à des questions politiques et les documents directifs sont disponibles 4. Centre sous-régional pour alimenter les innovations de l'I4D en Afrique mise en place	Increased Academia input in implementing the Information Society

7 – GOUVERNANCE INTERNET					
Objectifs	Actions Stratégiques	Calendrier	Partenaires	Indicateurs de réalisation	Impact attendu
1. Elaborer une politique régionale d'Internet	1. Constituer un comité pour évaluer la situation actuelle et élaborer un projet de politique régionale 2. Consolider AfriNic 3. Encourager les Etats membres à créer un organe à plusieurs parties prenantes pour la Gouvernance Internet au niveau national	2005-2007	UA, CEA, PNUD, UIT, UAT, Etats membres, CER, Secteur privé, Organisations internationales, Société civile	-Mémorandum d'entente produit et signé -Organes nationaux créés	Meilleure participation de L'Afrique à la Gouvernance Internet

7 – GOUVERNANCE INTERNET					
Objectifs	Actions Stratégiques	Calendrier	Partenaires	Indicateurs de réalisation	Impact attendu
2. Créer la structure de Gouvernance africaine	1. Effectuer une étude de faisabilité (Aspects organisationnels, technique, institutionnel) 2. Mise au point de modèle d'entreprise 3. Elaboration d'un plan d'activité 4. Sécuriser le financement Même modèle que ci-dessus	2005-2006	Etats membres, CEA, autres agences de l'ONU, Société civile, Télécom Opérateurs, ICANN	Création de la structure Adoption d'un modèle de Gouvernance	Processus de Gouvernance amélioré
3. Créer 5 Structures sous-régionales de gouvernance Internet		2006-2007	Même modèle que ci-dessus et que les CER		Processus de Gouvernance amélioré

8 – GOUVERNEMENT ELECTRONIQUE LOCAL					
Objectifs	Actions Stratégiques	Calendrier	Partenaires	Indicateurs de réalisation	Impact attendu
Avant 2010, tous les Gouvernements locaux devront avoir formulé des plans, une stratégie et une politique sectoriel de gouvernement électronique	<ol style="list-style-type: none"> 1. Designner un représentant élu local 2. Développer des applications appropriées 3. Assurer la coordination entre les diverses structures administratives locales, nationales et régionales 4. Former adéquatement le personnel et les groupes de populations 5. Mettre en place une infrastructure de communications utilisant tous les potentiels technologiques et innovants 6. Adopter une stratégie de développement d'outils intégrant totalement les avantages des logiciels libres 7. Apporter un appui actif aux petites et moyennes entreprises pour renforcer le dynamisme de l'économie locale et créer des emplois innovants 8. Développer une série d'indicateurs et suivre /mécanisme d'appui pour aider les Gouvernements locaux à bénéficier des meilleures normes internationales, meilleures pratiques et les échecs 	2006-2010	UNITAR, Gouvernement Français. Fonds de Solidarité Numérique	<ul style="list-style-type: none"> -Représentants locaux nommés à tous les niveaux -Formulation de politique électronique locale intégrant tous les aspects liés au renforcement de capacité humaine, aux logiciels libres, aux outils de communication innovants, au partenariat multipartites prenantes et aux indicateurs pertinents 	Participation améliorée des Autorités Locales dans la Société Nationale d'Information

9 – LES FEMMES ET LA SOCIETE DE L'INFORMATION					
Objectifs	Actions Stratégiques	Calendrier	Partenaires	Indicateurs de réalisation	Impact attendu
<p>1. Construire un réseau stable parmi les femmes africaines</p> <p>2. Créer un partenariat actif pour des projets de développement, particulièrement ceux qui traitent du patrimoine culturel</p> <p>3. Faciliter l'accès des femmes aux informations de base et aux informations venant des agences spécialisées de l'Union africaine, de la CEA et des autres agences</p> <p>4. Valoriser, renforcer et diffuser les succès dans le domaine des TIC</p> <p>5. Réhabiliter l'image du continent en général et celle des femmes en particulier</p>	<p>1. établir des points focaux nationaux et sous-régionaux</p> <p>2. Organiser des études et des voyages de loisirs et d'échanges pour permettre aux populations africaines de mieux se connaître et de se comprendre</p> <p>2. Promouvoir les succès pour qu'ils servent de référence aux femmes de par le continent</p> <p>3. Promouvoir la sensibilisation du gouvernement, de la société civile et du secteur privé pour qu'ils participent au soutien à l'accès aux coûts des TIC</p> <p>4. Encourager l'accès des jeunes aux nouveaux emplois de TIC</p> <p>5. Encourager les Associations et les autres structures à inclure dans leurs programmes la formation de base des femmes</p>	2005 - 2010	UA, CEA, CER	<p>-Nombre de visiteurs du site web</p> <p>-Nombre de points focaux établis aux niveaux national et sous-régional</p> <p>-Enquête sur les personnes intéressées par de nouveaux emplois dans le secteur des TIC</p> <p>-Nombre de projets inspirés des expériences réussies</p> <p>-Inventaire des partenariats créés</p>	<p>Création effective d'une Base de données comprenant les ressources humaines féminines</p> <p>Présence effective des Femmes dans la sphère Politique due à l'emploi des TIC</p> <p>Poids effectif des Femmes dans la sphère de Prise de décision</p> <p>Adoption d'une approche de genre pour un meilleur accès des femmes aux TIC</p> <p>La création d'un Véritable partenariat Hommes/femmes qui Garantie la consolidation de l'égalité pour tous</p>

10 – PARLEMENTAIRES					
Objectifs	Actions Stratégiques	Calendrier	Partenaires	Indicateurs de réalisation	Impact attendu
1. Créer un Réseau I4D viable, fonctionnel et effectif des Parlementaires africains et des entités sous-régionales	<ol style="list-style-type: none"> 1. Lancer le Réseau Afrique I4D des MP 2. Etablir un accord de pays hôte 3. Mettre en place le cadre administratif 4. Promouvoir un partenariat effectif 5. Créer cinq Réseaux sous-régionaux I4D des MP 	Juin 2005 – juin 2007	UA, Parlement de l'UA, CEA et autres agences de l'ONU, NEPAD, Partenaires internationaux, BAD	<ul style="list-style-type: none"> - Réseau Afrique TIC4D MP lancé -Facilités administratives mise en places et fonctionnelles - Partenariat créé avec diverses institutions - Cinq Réseaux sous-régionaux I4D MP créés 	Un réseau de Parlementaires africains effectif et fonctionnel pour pour I4D créé et qui permettra la participation des Parlementaires à l'économie du savoir
2. Build Institutional and human capacity of African Parliamentarians to enable active and meaningful contribution to government I4D policy processes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organiser cinq ateliers sous-régionaux sur l'information pour le développement pour les parlementaires 2. Promouvoir l'élaboration de la politique et de la stratégie sous-régional de TIC du Parlement 4. Effectuer des recherches globales sur l'engagement des MP dans la construction d'une Société de l'information inclusive en Afrique: exemple des meilleures pratiques 	Juillet 2005 – Juin 2010	Etats membres, UA, NEPAD, CER, Associations des Députés, CEA, UIT, UAT, PNUD	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre de participants capables de comprendre,s'approprier et d'expliquer des enjeux politiques -Document directif produit et approprié par les parlements en Afrique -Résultats de l'évaluation, interprétation et application de la politique I4D des MP 	Contribution accrue des MP à la politique I4D au niveau national concernant la législation, un budget suffisant, informations pour toutes les promotions

11 – SOCIETE CIVILE					
Objectifs	Actions Stratégiques	Calendrier	Partenaires	Indicateurs de réalisation	Impact attendu
1. Obtenir un engagement durable, fonctionnel et effectif de la Société civile dans la région africaine	1. Etablir un accord 2. Mettre en place le cadre administratif 3. Promouvoir le réseau aux niveaux local, national, sous-régional et international 4. Promouvoir des partenariats effectifs	Juin 2005 – juin 2007	AC SIS, UA, NEPAD, CEA, Partenaires internationaux, BAD	-Documents juridiques adoptés -Document d'accord du pays hôte signé -Facilités administratives mises en place et fonctionnelles -Fondation enregistrée -Fondation accréditée par les réseaux et organes internationaux 6. Partenariat avec diverses institutions créé	La création d'une Fondation du réseau I4D de la Société civile africaine effective et fonctionnelle
2. Renforcer les capacités des SC africaines pour permettre une contribution active et significative aux processus de politique gouvernementale	1. Organiser des ateliers sous-régionaux pour les entités de la société civile autour des processus politiques 2. Former les OSC sur les défis politiques 3. Evaluer les capacités des OSC autour d'enjeux politiques sous-régionaux et nationaux et élaborer une politique et des stratégies de participation des OSC au I4D au niveau national, sous-régional et mondial 4. Effectuer des recherches globales sur la création d'une Société de l'information inclusive en Afrique: exemples de meilleures pratiques 5. Introduire des récompenses pour les activités d'I4D 6. Mettre sur pied un centre de formation des OSC	Juillet 2005 – juin 2007 (1 ^{ère} phase)	UA, CEA et autres agences de l'ONU, Etats membres, NEPAD, CER, UIT, UAT	-Nombre de participants capables de comprendre, s'approprier et d'expliquer des enjeux politiques -Nombre d'OSC formé et capable d'appliquer les compétences acquises au niveau national d'une manière effective -Résultats de l'évaluation; interprétation et application à des questions politiques et les documents directifs sont disponibles -Publication sur les conclusions trouvées et utilisées par les OSC -Récompense accordée et activités promues - Centres de formation mis sur pied dans cinq sous-régions africaines et entièrement équipés et opérationnels	Apports de la SC aux processus gouvernementaux accrus

11 – SOCIÉTÉ CIVILE					
Objectifs	Actions Stratégiques	Calendrier	Partenaires	Indicateurs de réalisation	Impact attendu
Renforcement de capacités pour la mise en œuvre du Plan d'action du SMSI	5 ateliers sous-régionaux sur la mise en œuvre du SMSI	2006	UA, ACSIS, CEA, Partenaires internationaux, CER	Nombre d'ateliers et de participants capables de comprendre et de s'approprier les questions de mise en œuvre du SMSI	Mise en œuvre du Plan d'action du SMSI
<p>«Nous nous engageons à réaliser notre vision commune de la Société de l'information pour nous-mêmes et pour les générations futures. Nous reconnaissons <u>que les jeunes gens sont la future force de travail et les principaux créateurs et les premiers à avoir adopté les TIC. Il s'ensuit qu'ils doivent être responsabilisés en tant qu'apprenants, développeurs, contributeurs, entrepreneurs et décideurs.</u> Nous devons nous concentrer tout particulièrement sur les jeunes gens qui n'ont pas encore pu bénéficier pleinement des opportunités qu'offrent les TIC. Nous nous engageons également à assurer que les applications des TIC et l'exploitation des services respectent les droits des enfants ainsi que leur protection et leur bien-être.»</p> <p>Paragraphe 11 de la Déclaration de principes du SMSI</p>					

12- LES JEUNES					
Objectifs	Actions Stratégiques	Calendrier	Partenaires	Indicateurs de réalisation	Impact attendu
1. Assurer une participation meilleure et productive des jeunes au programme africain de Société de l'information	<ol style="list-style-type: none"> 1. Etablir un accord avec le pays hôte 2. Mettre en place le cadre administratif 3. Promouvoir le réseau au niveau local, national, régional et international 4. Promouvoir des partenariats effectifs 	2006 - 2007	AYIN, UA, NEPAD, CEA et d'autres agences de l'ONU, Partenaires internationaux, ACSIS, UAT, CTO, BAD	<ul style="list-style-type: none"> -Documents juridiques adoptés - Document d'accord du pays hôte signé -Facilités administratives mises en place et fonctionnelles -Fondation accréditée par les réseaux et organes internationaux 6. Partenariat avec diverses institutions créé avec disponibilité des accords contractuels 	La mise en place d'une fondation de réseau TIC4D des jeunes africains effective et fonctionnelle
2. Fournir une référence et du matériel motivant sur les TIC et la possibilité d'emploi des jeunes en Afrique	<ol style="list-style-type: none"> 1. Obtenir un appui pour le rapport et les processus interconnectés 2. Effectuer une étude de référence 3. Réexaminer les premières conclusions et obtenir l'apport de toutes les parties prenantes 4. Publier le rapport 5. Instaurer une récompense mondiale et cinq sous-régionales des jeunes pour des activités de l'I4D 	2006 - 2007	UA, CEA et d'autres agences de l'ONU, Partenaires internationaux, BAD	<ul style="list-style-type: none"> -Accord avec la CEA sur l'étude et le rapport -Achèvement de l'étude de référence dans au moins 5 pays de chaque sous-région - Rétro information positive des gouvernements, de la société civile, des universités du secteur privé, des médias, des partenaires au développement et des organisations internationales - Rapport publié -Récompense accordée et activités promues 	Rapport sur les meilleures pratiques des jeunes en TIC et sur l'emploi des jeunes

12- LES JEUNES					
Objectifs	Actions Stratégiques	Calendrier	Partenaires	Indicateurs de réalisation	Impact attendu
3. Renforcer la capacité des jeunes africains pour une contribution active et significative aux processus gouvernementaux	1. Identifier les jeunes professionnels des secteurs qui satisfont les besoins de gouvernance 2. Placer les jeunes qualifiés comme stagiaires au sein des agences gouvernementales 3. Evaluer la capacité des jeunes autour des processus gouvernementaux 4. Employer les jeunes qualifiés dans les agences appropriées	2006 - 2007	UA, CEA, Etats membres, NEPAD, CER, Agences régulatrices, UIT, UAT	-Volume et qualité des demandes reçues -Pourcentage de jeunes servant comme stagiaires dans les agences du gouvernement -Preuve que les jeunes stagiaires comprennent les processus gouvernementaux	Apports accrus Des jeunes aux Processus gouvernementaux

13 – MEDIAS					
Objectifs	Actions Stratégiques	Calendrier	Partenaires	Indicateurs de réalisation	Impact attendu
1. Créer un réseau des médias viable, fonctionnel et effectif pour la promotion de l'information pour le développement en Afrique	1. Organiser le lancement du Réseau I4D des médias	2006-2010	UA, CEA et d'autres agences de l'ONU, Partenaires internationaux, BAD	-Atelier organisé et réseau lancé	Réseau I4D des médias effectif et Fonctionnel lancé sur le continent, organes sous-régionaux et nationaux promus et bien engagés dans le processus de stratégies électroniques
	2. Se procurer les documents juridiques			-Documents juridiques adoptés	
	3. Etablir un accord avec le pays hôte			-Document d'accord du pays hôte signé	
	4. Mettre en place le cadre administratif			-Facilités administratives mises en place et fonctionnelles	
	5. Enregistrer le réseau			-Réseau enregistré	
	6. Promotion du réseau à un niveau local, national, sous-régional, régional et international			-Réseau accrédité par les réseaux et les organes internationaux	
	7. Accréditation			-Partenariat créé avec diverses institutions	
	8. Promotion de partenariats effectifs			-Cinq réseaux sous-régionaux créés et opérationnels	
	9. mettre sur pied un réseau sous-régional I4D des médias sur le continent			-Réseau de radio communautaire et associations de l'audiovisuel renforcés	
	10. Créer ou renforcer un réseau sous-régional et mondial de radio communautaire et des Associations de l'audiovisuel sur le continent				

13 – MEDIAS					
Objectifs	Actions Stratégiques	Calendrier	Partenaires	Indicateurs de réalisation	Impact attendu
2. Renforcer les capacités des médias africains pour permettre une contribution active et significative à la mise en œuvre d'une Société de l'information inclusive	1. Organiser cinq ateliers régionaux pour les médias africains autour des processus de politique	2006-2010	UA, Gouvernements nationaux, NEPAD, CER et Associations, UIT, UAT	1. Nombre d'ateliers et de participants capables de comprendre, de s'approprier et d'expliquer des enjeux politiques	Davantage de professionnels et d'institutions des médias, apport à la construction de la société de l'information inclusive d'Afrique
	2. Former les professionnels des médias sur les défis politiques de l'I4D et sur leurs rôles			2. Nombre de journalistes et de professionnels des médias formés et aptes à appliquer les compétences acquises au niveau national d'une manière effective	
	3. Entreprendre des recherches sur les politiques et les stratégies impliquant les médias dans la construction d'une Société de l'information inclusive en Afrique			3. Résultats de l'évaluation; interprétation et application à des questions politiques et les documents directifs sont disponibles	
	4. Mettre en œuvre ou renforcer les Institutions sous-régionales de formation pour les médias sur l'I4D			4. Institutions de formation renforcée ou mises en œuvre dans cinq régions de l'Afrique	
	5. Renforcer ou créer un centre d'excellence I4D des médias ou une base de données continentale pour assurer l'expertise aux institutions de médias et au professionnel de l'I4D			5. Centre d'excellence ou base donnée créé et utilisé par de nombreux professionnels des médias	
	6. Adopter le festival annuel I4D des médias en Afrique			6. Festival organisé chaque année	

13 – MEDIAS					
Objectifs	Actions Stratégiques	Calendrier	Partenaires	Indicateurs de réalisation	Impact attendu
3. Partage d'idées, de connaissances	<p>Création de listes de diffusion à un niveau national et régional</p> <p>Créer des outils pour le développement local et la formation/TIC, site web/1^{er} cycle universitaire en ligne</p>	Avril 2005 à décembre 2006	Comme ci-dessus	<p>Beaucoup de journalistes ont dû apprendre le savoir-faire pour les TIC au moyen d'une liste de diffusion et aussi nombre ont beaucoup voyagé pour participer à des ateliers, des conférences, des réunions, etc. de recherche sur les TIC parce qu'ils faisaient partie des listes de diffusion.</p> <p>Ils ont aussi pu prendre conscience de ce qui se passait dans le domaine des TIC dans le monde et ont développé l'intérêt de faire leur reportage à l'aide des TIC.</p> <p>Création de sites web destinés spécifiquement aux journalistes pour contribuer</p>	<p>Sensibilisation</p> <p>Améliorer le taux d'accès des journalistes à l'Internet</p> <p>Améliorer le revenu des journalistes, vu que beaucoup de nouvelles opportunités sont partagées sur les listes de diffusion de nombreux journalistes qui ont relevé le défi</p> <p>Les journalistes apprennent plus d'applications de l'internet parce qu'ils font partie des listes de diffusion</p> <p>Les journalistes apprennent à contribuer aux publications en ligne</p>

13 – MEDIAS					
Objectifs	Actions Stratégiques	Calendrier	Partenaires	Indicateurs de réalisation	Impact attendu
4. Faire valoir l'égalité entre les sexes dans les médias africains en faisant des reportages sur TIC4D	<p>Créer des médias alternatifs pour les femmes</p> <p>Promouvoir et renforcer les médias alternatifs des femmes</p> <p>Faire le suivi du portrait que les médias dressent de la femme et de la façon de l'employer pour assurer une plus grande égalité entre les sexes et un portrait non sexiste même dans l'utilisation des TIC</p> <p>Engager les femmes dans le processus de prise de décision</p>	Avril 2005 à décembre 2007	<p>Communauté des donateurs</p> <p>Organes régionaux</p> <p>Organisations des médias</p> <p>Société civile et ONG</p> <p>Réseaux des médias sur TIC4D</p> <p>Gouvernements</p> <p>Académies/Universités</p>	<p>Les questions des différences entre les sexes auront une plus grande couverture</p> <p>Encouragé à écrire des articles avec un aspect genre</p> <p>La formation sur le genre dans les reportages en TIC sera développée</p> <p>Augmenter les émissions sur les communautés de femmes à la radio et à la télévision en les adaptant aux langues et aux besoins locaux, tant en milieu urbain que rural en Afrique</p> <p>Produire des supports visuels imprimés en langues compréhensibles qui partagent l'information sur des questions qui influent sur la vie quotidienne des femmes</p> <p>Utilisation du matériel de formation</p> <p>Matériel de formation adapté au milieu local</p> <p>Qui bénéficie de l' accès à la formation? Les femmes et les hommes journalistes commencent à tenir compte des disparités entre les sexes</p> <p>Combien de réseaux sont-ils en train de se construire, zones urbaines ou rurales?</p> <p>Rétro information sur le matériel produit</p> <p>Impacting on the people, planet, and profit?</p> <p>Capacité de recycler les journaux qui sont produits</p> <p>Ressources d'énergie renouvelable</p>	<p>Souci d'équitéEntre les sexes Dans les reportages des médias africainspuisque le genre est une question transversale</p> <p>Les journalistes auront le souci d'équité entre les sexes chaque fois qu'ils rédigeront leur reportage</p> <p>En choisissant les journalistes qui couvriront un événement des TIC, le genre devrait être l'un des critères</p> <p>Nous aiderons à avoir des femmes à des postes de prise de décision, tout comme les hommes, elles seront appelées à contribuer et non plus à rester en marge</p> <p>Des médias alternatifs pour les femmes journalistes aidera à susciter l'intérêt pour les femmes journalistes qui relèveront le défi du reportage sur les TIC</p> <p>Les voix des Femmes africaines seront dans les médias et un contenu local sera élaboré pour l'Afrique</p>

14 – SECTEUR PRIVE					
Objectifs	Actions Stratégiques	Calendrier	Partenaires	Indicateurs de réalisation	Impact attendu
1. Créer un Réseau du Secteur privé viable, fonctionnel et effectif pour la promotion de l'information pour le développement en Afrique	<ol style="list-style-type: none"> 1. Créer un réseau I4D du Secteur privé 2. Se procurer les documents juridiques 3. Etablir un accord avec le pays hôte 4. Mettre en place le cadre administratif 5. Enregistrer la fondation 6. Promouvoir la fondation aux niveaux local, national, sous-régional, régional et international 7. Accréditation 8. Promotion effective des partenariats 9. Créer des réseaux sous-régionaux du secteur privé sur le continent 	Juin 2005 – juin 2007	CEA, UA, NEPAD, e-Africa Commission, CEA, GKP, AYIN, SDC, ePolNet, UAT, UIT, CTO, PNUD, UNESCO, DSF, OIF, HBF, OSIWA, OSISA, BAFD, ArDB, WGIG	<ol style="list-style-type: none"> 1. Atelier organisé et réseau lancé 2. Documents juridiques adoptés et mis à disposition 3. Document d'accord du pays hôte signé et mis à disposition 4. Facilités administratives mises en place et fonctionnelles, avec disponibilité des documents relatifs 5. Réseau enregistré avec disponibilité des documents d'enregistrement 6. Visibilité du réseau réalisée, avec des reportages dans les médias comme preuve 7. Le réseau est accrédité par les réseaux et les organes internationaux 8. Partenariat avec diverses institutions créé avec disponibilité des accords contractuels 9. Cinq réseaux sous-régionaux créés et opérationnels 	Réseau du secteur Privé effectif et fonctionnel lancé

14 – SECTEUR PRIVE					
Objectifs	Actions Stratégiques	Calendrier	Partenaires	Indicateurs de réalisation	Impact attendu
2. Renforcer la capacité du secteur privé pour une contribution active et significative aux processus gouvernementaux	1. Organiser des ateliers sous-régionaux pour les institutions du secteur privé sur le PPP 2. Former les gestionnaires du secteur privé sur les défis politiques 3. Evaluer la capacité du secteur privé autour des enjeux politiques sous-régionaux et élaborer une politique et des stratégies d'engagement du secteur privé dans l'I4D aux niveaux national, sous-régional et mondial 4. Entreprendre des recherches sur la politique de PPP en Afrique et sur la promotion de la R et D dans la société de l'information 5. Entreprendre des recherches sur le financement de la société africaine de l'information et sur la promotion d'un nouvel esprit d'entreprise	Juillet 2005 juin 2010 (1 ^{ère} phase)	UA, Gouvernements nationaux, NEPAD, CER et Associations, UIT, UAT	1. Nombre d'ateliers et de participants capables de comprendre, des'approprier et d'expliquer les enjeux politiques 2. Nombre de journalistes et professionnels des médias formés et aptes à appliquer les compétences acquises au niveau national d'une manière effective 3. Evaluation des résultats, interprétation et application des questions politiques et disponibilité des documents directifs 4. Politique de PPP – et de R et D élaborée 6. Rapport produit et utilisé par le gouvernement et les institutions du secteur privé	Davantage d'apports du secteur privé à la mise en œuvre de la Société de l'information

15 – MOBILISATION DE LA DIASPORA NUMERIQUE					
Objectifs	Actions Stratégiques	Calendrier	Partenaires	Indicateurs de réalisation	Impact attendu
1. Changer le fossé numérique en opportunité numérique en Afrique, principalement au moyen du renforcement de capacité par l'éducation et la formation	Fournir des ordinateurs (neufs et d'occasion pour équiper les zones reculées principalement en milieu rural)	De 2006 à 2015	Gouvernements, autorités locales, secteur privé, organisations de la société civile (principalement des organisations africaines), donateurs, UA, CEA	- Création de centres de formation - Equiper les écoles, les universités et les centres de recherche en zones rurales, en zones urbaines pauvres et défavorisées	Initiation à l'emploi de l'ordinateur et de l'Internet ainsi que d'autres nouvelles technologies de communication appropriées des milliers de ruraux et d'autres populations pauvres, principalement les jeunes garçons, filles et les femmes
2. Construire une plate-forme visant à utiliser les TIC pour le développement de l'Afrique en renforçant les capacités des organisations de la société civile et en les rendant visibles et tournées vers l'avenir	Créer et gérer une base de donnée pour mettre à la disposition des pays africains l'expertise en TIC et dans d'autres secteurs (agriculture, éducation, santé, etc.) qui se trouve dans la diaspora	de 2004 à 2008	ACSIS, UA, CEA et autres agences des l'ONU telles que le PNUD, l'OIM et les partenaires	-Nombre de membres de la Diaspora qui ont donné un soutien concret à la conception des programmes et projets -Mise en œuvre et évaluation d'activités concrètes -Disponibilité del'investissement et du financement des TIC pour le développement	Renforcement de capacité et financement des activités de développement pour la réalisation des OMD, des objectifs du NEPAD et de la société civile, à travers tout le continent
3. Faire de la Société de l'information un instrument pour la réduction de la pauvreté, la résolution de conflits et des guerres, la lutte contre les pandémies telles que le VIH/sida et la promotion et la protection des droits humains par le biais de politiques cohérentes de développement durable	Faire pression et plaider en faveur d'une mobilisation permanente de moyens logistiques et financiers pour atteindre les Objectifs de la Déclaration du Millénaire, le NEPAD et la Déclaration de la société civile internationale lors de la 1 ^{er} phase du SMSI à Genève (2003).	De 2004 to 2015	UA, CEA et autres agences de l'ONU, la Fondation de la Solidarité numérique, agences donatrices, organisations internationales, gouvernements, etc.	-Davantage d'engagement de la diaspora africaine dans la prévention et la résolution pacifique des conflits et des guerres -Réduction du nombre de conflits, du nombre de pauvres et de personnes infectées par le VIH -Améliorer la bonne gouvernance en Afrique; trois ateliers	- Promotion de la paix et du développement en Afrique -Croissance économique, plus de démocratie -Meilleures dispositions pour partager le savoir

16 – LANGUES AFRICAINES DANS L'ESPACE CYBER					
Objectifs	Actions Stratégiques	Calendrier	Partenaires	Indicateurs de réalisation	Impact attendu
1. Elaborer et mettre en place une politique et des stratégies de promotion des langues africaines dans l'espace cyber	<ul style="list-style-type: none"> - Faire une étude de référence sur le continent en consultation avec les institutions qui travaillent dans ce domaine - Lancer des débats ou des ateliers sous-régionaux - Organiser un atelier de validation 	2006 – 2015	Etats membres, UA, CEA, Partenaires nationaux et internationaux	Document directif élaboré	<ul style="list-style-type: none"> - Introduire les langues africaines dans l'espace cyber, dans les stratégies électroniques aux niveaux national et sous-régional - Création de mécanisme de numérisation des principales langues aux niveaux national et sous-régional

16 – LANGUES AFRICAINES DANS L'ESPACE CYBER					
Objectifs	Actions Stratégiques	Calendrier	Partenaires	Indicateurs de réalisation	Impact attendu
2. Promouvoir la recherche et le développement des langues africaines dans l'espace cyber	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir la recherche et le développement des technologies de langage et encourager des forums pour l'échange d'informations sur les moyens d'adapter les solutions, y compris les solutions d'ordinateur et de logiciel, les moteurs de recherche, dictionnaires automatiques, outils de traduction, - Créer et appuyer des réseaux universitaires, des académies nationales, d'institution de recherche et de développement travaillant dans le domaine des langues pour coordonner l'action et partager le savoir-faire et les pratiques -Créer une fédération des projets d'observation existants des langues - Créer des réseaux de développeurs de langues - Soutenir la demande de mettre en place des mécanismes viables de financement de projets pour achever l'encodage des scripts - Promouvoir la recherche visant les décideurs et destinée à illustrer l'interconnexion entre la diversité des langues et le développement économique -Encourager la recherche et le développement des technologies du langage informatique et humain, par exemple dans le domaine de la mise au point du clavier - Appuyer le projet IDN sur les langues africaines 	2006 – 2015	Etats membres, UA, CEA, Partenaires nationaux et internationaux	Davantage de productions de la recherche et du développement sur les langues africaines dans l'espace cyber	- La plupart des langues africaines sont locales et le contenu sera plus important dans l'espace cyber

16 – LANGUES AFRICAINES DANS L'ESPACE CYBER					
Objectifs	Actions Stratégiques	Calendrier	Partenaires	Indicateurs de réalisation	Impact attendu
3 Assurer et maintenir de vaste programme de renforcement de capacité sur les langues africaines dans l'espace cyber	<p>Développement par nation, sous-région d'outils fiables de langue pour tous les niveaux d'éducation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer des programmes en linguistique informatisée à tous les niveaux de l'éducation - Mettre en place des programmes de doctorat et de maîtrise en linguistique informatisée dans les universités sous-régionales des centres linguistiques - Encourager le renforcement de capacité des communautés ayant des langues en voie de disparition et moins parlées pour qu'elles participent aux mécanismes internationaux d'établissement des normes avec des dispositions spécifiques aux représentants des pays en développement 	2006 – 2015	Etats membres, UA, CEA, Partenaires nationaux et internationaux	<p>-Programme de linguistique informatisée intégré dans le cursus de tous les niveaux d'éducation dans beaucoup de pays africains</p> <p>-Des diplômes de doctorat et maîtrise en linguistique informatisée créés dans cinq grandes universités d'Afrique</p>	Présence des langues africaines avec un plus grand contenu dans l'espace cyber

17 – HANDICAPÉS					
Objectifs	Actions Stratégiques	Calendrier	Partenaires	Indicateurs de réalisation	Impact attendu
1. Mettre au point des solutions novatrices pour les personnes vulnérables, handicapés et infirmes en termes de logiciel et d'ordinateur	1. Elaborer et rendre disponible un cadre	2006-2010	Etats membres, NEPAD, UAT, CEA, UIT, Télécom opérateurs, Secteur privé	Partenariat avec diverses institutions créé	- Techniques améliorées pour l'infirmité - Industrie des TIC circonstanciée et meilleure
2. Promouvoir et encourager l'inclusion/l'engagement des handicapés dans le cycle de développement des TIC et leur offrir l'occasion de contribuer effectivement	1. Préparer des accords contractuels et les rendre disponibles 2. Obtenir un soutien pour le plan	2006-2008	Etats membres, UA, NEPAD, UAT, CEA, Télécom opérateurs, CER	Document juridique approuvé et présenté	- Accroître les ressources humaines - Réduire la dépendance des handicapés de la communauté
3. Construire des centres spéciaux de TIC avec l'équipement adéquat où les handicapés peuvent avoir un accès aisé et sans heurts au savoir, aux ressources et à des informations utiles du monde entier	1. Evaluer les besoins exacts de ces centres 2. Employer des instructeurs qualifiés dans ces centres	2006-2012	Etats membres UA, NEPAD, UAT, CEA, Télécom opérateurs, Secteur privé	Disponibilité des installations et des services	Améliore et élargit la gamme du Renforcement de capacité
4. La mise au point de cours accélérés devrait permettre d'assurer les normes et l'égalité pour l'éducation dans le domaine des TIC	Organiser des ateliers pour mettre au point la méthodologie la plus appropriée	2006-2010	Etats membres, UA, NEPAD, UAT, CEA, Télécom opérateurs, Organisations régionales, CER	Facilités d'exécution mise en place et fonctionnelles	Meilleure qualité de l'enseignement

17 – HANDICAPÉS					
Objectifs	Actions Stratégiques	Calendrier	Partenaires	Indicateurs de réalisation	Impact attendu
5. Engager et encourager le secteur privé et commercial pour dispenser des formations sur les TIC des niveaux les plus élémentaires aux niveaux avancés sur les ordinateurs, les logiciels et les questions de multimédias	1. Promouvoir un partenariat effectif 2. Entreprendre des recherches dans l'intérêt du projet	2006-2010	Etats membres, Secteur privé	Assurer la qualité et la viabilité du programme	Contribution plus positive du Secteur privé et commercial

18-RESOURCE MOBILISATION					
Objectifs	Actions Stratégiques	Calendrier	Partenaires	Indicateurs de réalisation	Impact attendu
1. Estimation des dépenses totales nécessaires pour construire la Société africaine de l'information	Préparer des propositions de projet aux niveaux national et régional (le coût de tels projets devrait être correctement établi et il sera coordonné au sein d'un cadre réaliste)	2005 – 2007 (Phase 1)	Etats membres, UA, CEA, NEPAD, Donateurs, Investisseurs, DAC/OCDE, Secteur privé, Institutions financières, Groupe de travail de la Ligue arabe sur les projets et programmes de TIC, l'Agence africaine de l'Initiative numérique et de financement	1. Estimation de la première phase et projections des phases suivantes 2. Nombre de projets potentiels bancables à travers les donateurs et les partenaires	(a) Investissement accru dans les TIC (b) Harmonisation des politiques entre les parties pour l'TIC4D (c) Accroître considérablement le panier du projet africain de TIC (d) Mettre à profit des meilleures pratiques de financement des TIC (e) Réduire l'écart de la fracture numérique
2. Mobiliser les ressources financières nécessaires pour construire la Société de l'information africaine et pour tirer parti des opportunités de financement définies par le WSIS, y compris le DSF	1- Mettre en place le mécanisme institutionnel pour/et organiser des conférences de bailleurs de fonds et de partenariat 2- Créer et renforcer des institutions ayant pour objectifs de collaborer avec diverses parties prenantes – Développement de projets, investissement et partenariat pour les TIC4D en Afrique	2005 – 2006 (Phase 1) 2005 – 2006			
3. Créer des partenariats sectoriels et attirer des investissements dans les TIC4D au niveau national et régional	1- Encourager les mécanismes de remplacement de la dette pour les TIC	A partir de 2005			
	2- Se servir de l'initiative d'investissement BOT pour les TIC	2006 – 2007			
	3- Encourager le partenariat avec de multiples parties prenantes pour les projets à partage de revenu	2006 – 2007			
	4- Tenir compte du rôle potentiel des PMME dans l'TIC4D, et les aider à obtenir des ressources des institutions financières	A partir de 2006			
4. Financement de la mobilité des chercheurs africains	Réserver une partie des fonds aux chercheurs	A partir de 2006	UA, Agences de l'ONU, BAD	Prise en compte des facilités	Initiation des chercheurs africains

VIII. PARTENARIAT POUR LA MISE EN ŒUVRE

Modalités de mise en œuvre

Le PARAES sera mis en œuvre à travers un partenariat fort et un processus multipartites. Il est prévu que chaque projet aura un Organisme de patronage ainsi que des partenaires désignés pour la mise en œuvre. L'Organisme de patronage préparera une note d'information sur le projet, en utilisant le modèle PARAES ci-joint en annexe. Chaque Organisme de patronage coordonnera la préparation des propositions de projet et l'évaluation des besoins, si applicable. Les Organismes de patronage utiliseront leurs propres ressources ou mobiliseront les ressources pour préparer les propositions de projet et effectuer l'évaluation des besoins.

Le processus des débats entre les parties prenantes sur le cadre du PARAES a atteint son apogée le 16 novembre 2005 à Tunis, avec les deux réunions organisées conjointement par l'Union Africaine, la CEA et le Fonds de Solidarité Numérique pour échanger des vues sur la mise en œuvre et rechercher des supports des divers partenaires sur les TIC pour le développement.

Au cours de ces réunions, e-Africa Commission/NEPAD, la Banque Africaine de développement et les Communautés Economiques Régionales, ont supporté le cadre du PARAES et ont donné leur point de vue sur le processus de sa mise en

œuvre. Plusieurs partenaires bilatéraux venant des pays de l'OCDE ont promis leur appui dans la mise en œuvre du Plan d'Action Régional Africain.

Un Comité Technique continental placé sous l'égide de l'Union Africaine et la coordination technique de la CEA, préparera les critères de sélection des projets et entreprendra une classification des projets par priorité dans le but de convoquer une réunion de revue de projets et une conférence de mobilisation de ressources pour la mise en œuvre du PARAES

IX. Annexe

Plan d'Action Régional Africain pour l'Economie du Savoir (PARAES) PROJETS

Pays cible(s).....

Agence principale/CER/Parties prenantes.....

Partenaires potentiels:

.....
.....

Titre du projet:.....

Domaines du programme/projet sur lesquels est mis l'accent:

- Contexte juridique/Contexte propice
- Infrastructure et accès
- E-Stratégies et Politiques
- Indicateurs de la Société d'information
- Renforcement de capacité
- Recherche et développement
- Gouvernance Internet
- Les femmes et la Société d'information
- Parties prenantes multiples – Parlementaires, jeunes, Médias etc
- Langues africaines
- Handicapés
- Mobilisation de la Diaspora numérique
- Mobilisation de ressources et partenariat
- Autre

Brève description:

.....
.....
.....

Toile de fond:

.....
.....
.....
.....
.....

Alignement sur les Stratégies sous-régionales:

.....
.....
.....
.....
.....

Activités du projet proposé:

.....
.....
.....
.....
.....

Avantages sous-régionaux:

.....
.....
.....
.....

Résultats anticipés:

.....
.....
.....
.....

Evaluation des risques:

.....
.....

Budget:

.....
.....

Calendrier et étapes importantes:

.....
.....
.....

Priorité:

.....
.....

Viabilité à long terme:

.....
.....
.....

Soumis par:.....

Date:.....